



**PRÉFÈTE
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires du Lot

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique unique dans le cadre de la demande du conseil départemental du Lot d'une enquête publique unique en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique et la détermination des parcelles à déclarer cessibles en vue de l'aménagement de sécurité du tronçon routier Villesèque Sauzet de la RD 656.

Par arrêté n° E-2024-269 du 25 septembre 2024, l'enquête publique est prescrite pour 32 jours, **du 14 octobre 2024 à 14 heures au 14 novembre 2024 à 18 heures.**

Au terme de la procédure, la préfète du Lot statue par des arrêtés d'autorisation d'utilité publique ou de refus du projet au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

Le commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif est monsieur Bertrand COCQ. Il sera suppléé par monsieur Gildas CARRE en cas d'empêchement.

Pendant la durée de l'enquête, les éléments des dossiers d'enquête publique comprenant les informations environnementales relatives au projet sont consultables :

- sur le site Internet des services de l'État dans le Lot (<https://www.lot.gouv.fr>, rubrique « participations du public / participations du public ») ;
- sur support papier dans chacune des mairies suivantes et aux jours et heures d'ouverture au public : Villesèque (Le Bourg – place du 19 mars 1962 – 46090 Villesèque – France) et Sauzet (1 place de la mairie – 46140 Sauzet – France) ;

Les observations et propositions sur ce projet peuvent être formulées :

- sur un registre d'enquête, côté et paraphé, mis à disposition aux jours et heures d'ouverture au public dans chacune des deux communes de Villesèque et Sauzet ;
- par courrier postal adressé au commissaire-enquêteur avec la mention « aménagement de sécurité du tronçon routier Villesèque Sauzet de la route départementale 656 » en mairie de Sauzet ; ces observations et propositions sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition en mairie de Sauzet ;
- par voie électronique à l'adresse mail suivante : ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr.

Ne pourront être pris en considération que les courriers et courriels parvenus au plus tard le jour et heure de clôture de l'enquête publique (14 novembre 2024 à 18h00), le cachet de la poste faisant foi pour les correspondances par voie postale.

Le commissaire-enquêteur reçoit le public dans les mairies et selon le calendrier suivant :

- le 21 octobre 2024, de 14 heures à 17 heures, en mairie de Sauzet ;
- le 25 octobre 2024, de 14 heures à 17 heures, en mairie de Villesèque ;
- le 07 novembre 2024, de 14 heures à 17 heures, en mairie de Sauzet ;
- le 14 novembre 2024, de 14 heures à 17 heures, en mairie de Villesèque.

À compter de la clôture de l'enquête et pendant un an, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont tenus à la disposition du public, en DDT du Lot, dans chacune des mairies de Villesèque et Sauzet et sur le site Internet des services de l'État dans le Lot (<https://www.lot.gouv.fr>, rubrique « participations du public / participations du public »).

Direction départementale
des territoires du Lot

Toute information technique peut être demandée au conseil départemental du Lot aux coordonnées suivantes :

conseil départemental du Lot – avenue de l'Europe – Regourd – BP291 – 46005 Cahors cedex 9
direction des infrastructures de mobilité – service des études et travaux neufs routiers
réfèrent : monsieur Laurent DELPECH (05.65.53.45.75 – laurent.delpech@lot.fr)

À Cahors, 26 SEP. 2024

Le directeur départemental
des territoires du Lot,

Pierre-Antoine MORAND

